

Paris, 17 avril 2007

Le 22 avril 2007, trois communes expérimenteront d'autres modes de scrutin : Le vote par note et le vote par approbation

Un nouveau projet financé par le Centre d'analyse stratégique dans le cadre de son programme de travail sur l'organisation des consultations électorales est aujourd'hui mené à bien par un groupe de dix chercheurs en sciences économiques des Universités de Caen, de Strasbourg et du CNRS.

Il s'agit de proposer d'autres modes de scrutin aux électeurs (le vote par note et le vote par approbation), de les tester le jour du premier tour des élections présidentielles de 2007 dans quelques bureaux de vote et, enfin, d'en tirer un certain nombre d'enseignements.

Le vote par note et le vote par approbation offrent de nombreuses possibilités à l'électeur pour s'exprimer : les électeurs peuvent choisir et éliminer, « voter utile », regrouper les candidats suivant leurs préférences, en encourager certains ou sanctionner d'autres...

Avec l'accord des Préfectures et la coopération active des municipalités, l'expérimentation sera menée le 22 avril 2007, dans 6 bureaux de vote répartis sur trois communes : trois bureaux de vote à Illkirch-Graffenstaden en Alsace ainsi que deux bureaux à Louvigny en Basse-Normandie et un bureau à Cigné dans les Pays de la Loire.

La participation des électeurs, anonyme et sur la base du volontariat, sera sollicitée à la sortie des bureaux de vote des communes expérimentées le 22 avril 2007. Deux bulletins de vote expérimentaux, des isoloirs et une urne de vote seront à la disposition des électeurs pour leur permettre de voter dans les mêmes conditions que lors du vote officiel.

Il ne s'agit en aucun cas d'un sondage d'opinion. Cette expérience vise à mieux comprendre le fonctionnement des institutions démocratiques et, en particulier, le comportement des électeurs face aux modes de scrutin.

Cette expérimentation permettra de comparer les résultats de vote et les comportements des électeurs face à trois modes de scrutin : le scrutin uninominal à deux tours, le vote par approbation et le vote par note à trois niveaux.

Cette étude donnera lieu à différentes publications du Centre d'analyse stratégique mises en ligne sur www.strategie.gouv.fr, qui décriront le projet, l'expérimentation et ses conclusions : 1) présentation du protocole dans les actes du colloque « Un dimanche au bureau de vote » (18 avril), 2) note de veille n° 58 sur le procédé expérimental en matière de modes de scrutin à la mi-mai ; 3) publication d'un rapport d'étape début juin avec les premiers résultats de l'expérimentation ; 4) publication du rapport final en septembre 2007.

Pages suivantes :

Pourquoi cette idée ? - Le point de vue des théoriciens du vote - Précédents de l'expérience
- En quoi consiste l'expérience ? - La voix des électeurs - Enjeux de cette expérience -
Calendrier : les étapes - Partenaires - Exemples de bulletin (par note et par approbation)

Pourquoi cette idée ?

Le 22 avril 2007, quand tous les citoyens français seront appelés à voter pour le Président de la République, les électeurs de trois communes pourront expérimenter différents modes de scrutin.

Comme à chaque premier tour des élections présidentielles, le 22 avril prochain, chaque électeur va devoir faire des choix. Il ne pourra mettre qu'un seul bulletin dans l'enveloppe qu'il glissera dans l'urne. Ce choix résultera d'un long et subtil processus de décision : il aura peut-être beaucoup réfléchi, beaucoup hésité – voter pour ou voter contre, voter pour exprimer sa conviction, son désir de contestation, de révolution ou se résigner au vote utile pour ne pas risquer un duel non souhaité, voire non souhaitable, au second tour... Mais une fois ce geste accompli, il aura choisi un et un seul candidat et rejeté tous les autres : à sa préférence électorale – ou son hésitation, sa frustration, ses doutes – sera substitué un choix définitif, qui seul comptera pour le calcul des voix et la détermination des deux candidats appelés à participer au second tour.

Aujourd'hui, à quelques jours du scrutin, de nombreux électeurs sont encore hésitants. Certains expriment leur sentiment d'être « prisonniers du vote utile ». D'autres se disent même incapables de déterminer quel est le vote utile. Beaucoup sont frustrés des limites du champ d'expression qui leur est conféré. Ils regrettent d'avoir à choisir, quand choisir ne correspond plus à un choix de conviction mais seulement de raison, alors même qu'ils ont du mal à s'identifier à quiconque ou que, au contraire, ils hésitent entre plusieurs candidats. **Ces dilemmes sont inhérents au mode de scrutin en vigueur pour les élections présidentielles : le scrutin uninominal à deux tours.**

Comprendre ce qui conduit l'électeur à faire un choix le jour du scrutin, ce n'est donc pas seulement décrire comment celui-ci a développé telle ou telle opinion ou sensibilité politique, **c'est aussi étudier en quoi le mode de scrutin façonne la manière dont il l'exprime.** Ainsi, si le scrutin n'était pas à deux mais à un tour – comme dans les pays anglo-saxons –, le paysage électoral serait certainement différent et les choix relèveraient d'une autre stratégie. Si le scrutin était non pas uninominal mais permettait, au contraire, de pouvoir soutenir plusieurs candidats simultanément – ou même d'en écarter certains –, la contrainte du vote utile serait sans doute moins prégnante.

Le point de vue des théoriciens du vote

La sensibilité des différents modes de scrutin au « vote utile » (ou vote stratégique) est un problème bien connu des théoriciens du vote. Issus de la science politique, des sciences économiques, des mathématiques, ces théoriciens ont depuis longtemps comparé les propriétés des différents modes de scrutin (voir bibliographie ci-dessous). Si les conclusions des scientifiques ne sont pas unanimes pour sélectionner un mode de scrutin optimal, elles le sont en revanche pour souligner les faiblesses de certains d'entre eux, dont, précisément, le vote majoritaire à deux tours.

Précédents de l'expérience

Cette expérimentation conduite à la demande du Centre d'analyse stratégique par le groupe de chercheurs en sciences économiques des Universités de Caen, de Strasbourg et du CNRS s'inscrit dans la lignée de l'expérience, menée lors du premier tour des dernières élections présidentielles, le 21 avril 2002, par quatre chercheurs du CNRS et de l'Ecole Polytechnique, M. Balinski, R. Laraki, J.-F. Laslier et K. Van der Straeten.

Elle s'inscrit dans la même démarche que les « assemblées citoyennes » instituées dans plusieurs pays (Pays-Bas, plusieurs provinces du Canada) dans lesquelles des citoyens et des chercheurs travaillent ensemble pour déterminer les meilleurs modes de scrutin.

Elle a, par ailleurs, donné lieu, le 20 mars dernier, à une première « expérience-pilote » sur le campus universitaire de Caen, pour en tester le dispositif.

Centre d'analyse stratégique
18 rue de Martignac
75700 Paris cedex 07
Téléphone 01 42 75 61 00
www.strategie.gouv.fr

Contact : Caroline de JESSEY
01 42 75 61 37 – 06 21 80 35 63
caroline.de-
jessey@strategie.gouv.fr

En quoi consiste l'expérience menée ?

Deux modes de scrutin, le vote par approbation et le vote par note, ont été retenus pour l'expérimentation parce qu'ils respectaient deux conditions : la simplicité et la transparence de la procédure d'une part, la possibilité laissée pour les électeurs d'exprimer leurs convictions le plus finement possible d'autre part.

Le **vote par note** se déroule en **un seul tour de scrutin**. Un électeur **évalue les candidats** en accordant à **chacun une note** : 2 ou 1 ou 0. La même note peut bien entendu être attribuée à différents candidats. Chaque candidat se voit donc attribuer des points (2, 1 ou 0) par chaque électeur : le candidat ayant le plus grand nombre de points est élu.

Le **vote par approbation** se déroule également en **un seul tour de scrutin**. Au lieu de noter tous les candidats, un électeur indique simplement ceux qu'il souhaite soutenir, ceux qu'il « approuve » ; il écarte alors les autres. Un électeur peut ainsi **donner son soutien à un seul candidat, à plusieurs** ou à aucun. Le candidat ayant réuni le plus grand nombre de soutiens est élu.

Ainsi, il sera possible de comparer les résultats de vote et les comportements des électeurs face à trois modes de scrutin : le scrutin uninominal à deux tours, le vote par approbation et le vote par note à trois niveaux.

La voix des électeurs

Les électeurs pourront interpréter ces modes de scrutin comme ils l'entendent, comme le montrent certains suffrages exprimés lors de l'expérience-pilote.

Par exemple, un électeur qui choisira de voter pour un grand candidat dans le scrutin officiel pourra, dans le cadre du vote par approbation, accorder son soutien, non seulement à ce premier candidat, mais également à un ou plusieurs petits candidats, dont les programmes correspondent plus à sa conviction.

Une électrice qui choisira de voter pour un candidat de gauche ou de droite dans le scrutin vote par note pourra non seulement accorder une note de 2 à ce candidat, mais aussi à d'autres candidats qui partagent la même majorité d'idée, tout en donnant également un 1 à autre candidat dont il n'apprécie que certaines des positions, mais pas toutes.

Avec ces deux modes de scrutin, **le vote utile n'écarte plus nécessairement la possibilité d'exprimer ses convictions**, puisque l'électeur s'exprime sur chaque candidat. Les électeurs peuvent également soutenir de nombreux candidats pour mieux en écarter d'autres. Avec le vote par note, les électeurs peuvent exprimer l'intensité de leur préférence, permettant de défendre certaines idées sans pour autant y souscrire totalement... Les possibilités de s'exprimer sont donc bien plus nombreuses avec chacun de ces modes de scrutin qu'avec le scrutin uninominal habituel.

Quels sont les enjeux de cette expérience ?

Les enjeux de cette étude se situent à trois niveaux : sur l'analyse des résultats, sur notre connaissance de la façon de voter des électeurs et sur le débat sur les modes de scrutin.

Sur l'analyse des résultats tout d'abord. Il est bien entendu possible – quoique peu probable – que les résultats obtenus avec l'un ou l'autre scrutin soient différents de ceux du scrutin majoritaire à deux tours. En 2002, le vainqueur n'aurait pas été différent avec le vote par approbation ; cependant, le « deuxième homme », Jean-Marie Le Pen, n'aurait été que le quatrième (et avec un pourcentage d'approbation assez proche de celui de Noël Mamère), ce qui aurait beaucoup modifié la perception des résultats et les débats qui ont fait suite. En effet, les informations tirées d'une élection nourrissent les analyses politiques : l'évolution des rapports de force entre les partis est souvent étudiée à partir des votes du premier tour, alors même que les choix résultent parfois plus d'un raisonnement stratégique que de l'expression d'une conviction.

En permettant à chaque électeur d'indiquer les candidats qui retiennent son intérêt (et de nuancer cette indication dans le cas du vote par note), les soutiens, pourtant non traduits dans les urnes avec le mode de scrutin en vigueur, sont mis en évidence. **Le vote devient ainsi « moins silencieux »**, et constitue une source d'information qui enrichit et rend l'analyse politique plus solide. Par exemple, plutôt que d'affirmer que la cause écologique n'est plus soutenue parce que la candidate des Verts réunit moins de x% des suffrages, ou que de simplement supposer que ce soutien est perturbé par le phénomène de « vote utile », les résultats expérimentaux pourront mesurer la véritable adhésion des électeurs à cette cause. Par ailleurs, une étude des corrélations entre les différents soutiens permet d'étudier les proximités perçues entre les candidats, qui peuvent révéler tantôt les opinions privilégiées par certains électeurs, tantôt leur vote contestataire...

Sur notre connaissance de la façon de voter des électeurs, ensuite. Les électeurs vont fournir des informations plus ou moins complètes sur leur préférence selon les modes de scrutin. En comparant les différents votes, on apprendra comment les électeurs s'adaptent et modifient leur comportement, et donc leur façon de convertir une préférence en un choix. Les résultats obtenus peuvent ainsi nous renseigner sur les questions suivantes : les électeurs votent-ils « utile » ? Votent-ils dans l'objectif d'exprimer leur opinion avant tout ? Y a-t-il un arbitrage entre objectif d'expression et vote utile ? On peut aussi espérer disposer d'un indicateur – certes partiel – de vote utile, tendance par tendance.

Sur le débat sur les modes de scrutin, enfin. La réalisation de cette expérience contribue à plusieurs titres au débat sur les modes de scrutin. Elle conduit les électeurs qui participent à l'expérience à s'interroger et à discuter entre eux de l'influence du mode de scrutin sur leur propres choix, sur le paysage politique, sur la forme de la démocratie française. Elle met également en évidence de façon concrète le rôle du mode de scrutin. En outre, si le débat devait un jour s'orienter vers celui de l'opportunité de modifier les modes de scrutin en vigueur, cette expérience aura permis de vérifier la compréhension et l'acceptation de ces méthodes de vote par les différents électeurs.

Loin de souhaiter prendre parti pour tel ou tel système de vote ou d'imposer une solution toute faite aux citoyens, l'équipe des 10 chercheurs vise, grâce à cette expérimentation, à nourrir la réflexion sur les modes de scrutin les mieux à même de servir la démocratie.

Centre d'analyse stratégique
18 rue de Martignac
75700 Paris cedex 07
Téléphone 01 42 75 61 00
www.strategie.gouv.fr

Contact : Caroline de JESSEY
01 42 75 61 37 – 06 21 80 35 63
caroline.de-
jessey@strategie.gouv.fr

Calendrier : les étapes de l'expérimentation

Une expérience pilote le 20 mars 2007

de 11h30 à 14h au Restaurant Universitaire A, sur le campus 1 de l'Université de Caen.

Les étudiants, personnels et visiteurs ont été invités, après leur déjeuner, à se diriger vers les bureaux de vote expérimentaux à « La croisée » pour voter dans les mêmes conditions que pour l'expérience du 22 avril.

L'expérience du 22 avril 2007

La participation des électeurs, anonyme et sur la base du volontariat, sera sollicitée à la sortie des bureaux de vote officiel des communes expérimentées.

Deux bulletins de vote expérimentaux, des isolements et une urne de vote seront à la disposition des électeurs pour leur permettre de voter dans les mêmes conditions que lors du vote officiel.

Un questionnaire sera remis aux électeurs à la sortie des bureaux pour améliorer la qualité de nos expériences.

Information et communication des résultats

L'expérience-pilote

Une première analyse des résultats sera prochainement disponible sur ce site.

Toutefois, par souci de déontologie, les résultats du vote par candidats ne sera pas communiquée avant les résultats officiels du second tour.

L'expérience menée à Cigné

Un compte-rendu des résultats sera communiqué dans le prochain bulletin municipal.

L'expérience menée à Illkirch-Graffenstaden

Un compte-rendu des résultats sera notamment communiqué lors d'une réunion d'information qui aura lieu après les élections législatives (dernière semaine de juin).

L'expérience menée à Louvigny

Une **réunion d'information** est organisée le **mardi 20 avril à 20h30, au Foyer des Anciens**, place du marché à Louvigny. Les électeurs pourront notamment y poser leurs questions, exprimer leur avis et discuter avec notre équipe de recherche. Une réunion est également prévue le 26 juin 2007 à 20h30, c'est-à-dire après les élections législatives, pour présenter aux électeurs de Louvigny l'analyse des résultats des votes expérimentaux pour leur commune.

Les partenaires de cette expérimentation

Les communes de :

Illkirch-Graffenstaden en Alsace

Louvigny en Basse-Normandie

Cigné dans les Pays de la Loire

Le Centre d'analyse stratégique

Le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)

L'Université de Caen

Le CREM : Centre de Recherche en Economie et en Management

L'Université Louis Pasteur de Strasbourg

Le BETA : Bureau d'Economie Théorique et Appliquée (projet ANR 3LB)

Centre d'analyse stratégique
18 rue de Martignac
75700 Paris cedex 07
Téléphone 01 42 75 61 00
www.strategie.gouv.fr

Contact : **Caroline de JESSEY**
01 42 75 61 37 – 06 21 80 35 63
caroline.de-
jessey@strategie.gouv.fr



CENTRE NATIONAL
DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE



Information Presse

Contacts

Contact presse : Caroline de Jessey,
responsable de la Communication du Centre d'analyse stratégique :
caroline.de-jessey@strategie.gouv.fr,
tél : 01 42 75 61 37 – 06 21 80 35 63

Site internet : <http://www.unicaen.fr/crem/vote>

Responsabilité du projet et coordination Louvigny et Cigné :
Antoinette.Baujard@unicaen.fr

Coordination Illkirch-Graffenstaden : igersheim@cournot.u-strasbg.fr

Antoinette Baujard, CREM, Université de Caen – Basse-Normandie
Herrade Igersheim, CNRS et CEPERC, Université de Provence – Aix-Marseille I

Références

Balinski M. (2002), « Le scrutin », *Pour la Science* 294, pp. 46-51.
Laslier J.-F. (2004), *Le vote et la règle majoritaire*, CNRS-Editions.

Laslier J.-F. et Van der Straeten K. (2004), « Vote par assentiment pendant la présidentielle 2002 : analyse d'une expérience », *Revue Française de Science Politique* 54, pp. 99-130.

Merlin V. et Lepelley D. (1999), « Analyses géométriques et probabilistes des règles de vote, avec une application au scrutin majoritaire à deux tours », *Revue Economique* 50, pp. 699-714.

Feix M., Lepelley D., Merlin V. et Rouet J.-L. (2007), « Voter équitable dans l'Europe à 27 », *La Recherche* 406, pp. 50-54.

Centre d'analyse stratégique
18 rue de Martignac
75700 Paris cedex 07
Téléphone 01 42 75 61 00
www.strategie.gouv.fr

Contact : Caroline de JESSEY
01 42 75 61 37 – 06 21 80 35 63
caroline.de-
jessey@strategie.gouv.fr

Bulletins de vote expérimentaux

Vote par note

Bulletin de vote expérimental n° 1

Instructions :

Vous donnez une note à chacun des 12 candidats: soit 0, soit 1, soit 2 (2 étant la meilleure note et 0 la plus mauvaise).

Pour cela, mettez une croix dans la case correspondante. Si vous ne souhaitez pas noter un candidat, ne cochez aucune case de la ligne.

Attention : si plus d'une seule case par ligne est cochée, le bulletin est nul dans sa totalité.

Le candidat élu avec le mode de scrutin expérimental n° 1 est celui qui comptabilise le plus de points.

	2	1	0
Olivier Besancenot	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Marie-George Buffet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Gérard Schivardi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
François Bayrou	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
José Bové	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dominique Voynet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Philippe de Villiers	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ségolène Royal	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Frédéric Nihous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jean-Marie Le Pen	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Arlette Laguiller	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nicolas Sarkozy	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Vote par approbation

Bulletin de vote expérimental n° 2

Instructions :

Vous indiquez, parmi les 12 candidats, quels sont ceux que vous soutenez.

Pour cela, entourez le nom du ou des candidats que vous soutenez. Vous pouvez entourer un seul nom, plusieurs noms ou aucun nom.

Attention : entourez les noms un à un. Si plusieurs candidats sont entourés ensemble, le bulletin est nul dans sa totalité.

Le candidat élu avec le mode de scrutin expérimental n° 2 est celui qui reçoit le plus grand nombre de soutiens.

Olivier Besancenot
Marie-George Buffet
Gérard Schivardi
François Bayrou
José Bové
Dominique Voynet
Philippe de Villiers
Ségolène Royal
Frédéric Nihous
Jean-Marie Le Pen
Arlette Laguiller
Nicolas Sarkozy